



CC du Rhône aux Gorges de l'Ardèche (Siren : 240700864)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Bourg-Saint-Andéol
Arrondissement	Privas
Département	Ardèche
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	19/12/2003
Date d'effet	19/12/2009

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Jean-Paul CROIZIER

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Résidence La Marjolaine
Numéro et libellé dans la voie	Place Georges Courtial
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	07700 BOURG SAINT ANDEOL
Téléphone	04 75 54 57 05
Fax	04 75 54 72 31
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	19 300
-----------------------------	--------

Densité moyenne 73,31

Périmètre

Nombre total de communes membres : 9

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
07	Bidon (210700340)	243
07	Bourg-Saint-Andéol (210700423)	7 278
07	Gras (210700993)	654
07	Larnas (210701330)	241
07	Saint-Just-d'Ardèche (210702593)	1 721
07	Saint-Marcel-d'Ardèche (210702643)	2 443
07	Saint-Martin-d'Ardèche (210702684)	991
07	Saint-Montan (210702791)	1 942
07	Viviers (210703468)	3 787

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 25

Compétences exercées par le groupement
<p>Production, distribution d'énergie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Concession de la distribution publique d'électricité et de gaz <p><i>Électricité : renforcement et extension des réseaux BT à l'exception de l'éclairage public ; Gaz : favoriser l'implantation d'un réseau de distribution de gaz naturel sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes ; La Communauté de Communes adhère au Syndicat Départemental d'Énergie de l'Ardèche (SDE-07) pour l'exercice des compétences ci-dessus ;</i></p>
<p>Environnement et cadre de vie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Eau (Traitement, Adduction, Distribution) <p><i>Alimentation en eau potable : intégralité de la compétence (production, distribution, transport, stockage</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Assainissement non collectif <p><i>MISE EN PLACE D'UN SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés - GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique - GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau - GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer - GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines - Autres actions environnementales <p><i>prévention des risques naturels : est d'intérêt communautaire : 1) la lutte contre la grêle 2) la protection contre les risques d'inondation liés au Rhône ou à l'Ardèche : réfection et entretien des digues communales. Opération d'insertion pour l'entretien de l'environnement dans le cadre de conventions avec les 2 brigades d'insertion : Le Joncas et Ecate.</i></p>
<p>Sanitaires et social</p> <ul style="list-style-type: none"> - Action sociale <p><i>actions en faveur de la petite enfance, enfance, jeunesse. cf statuts pour précisions</i></p>

Développement et aménagement économique

- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire, ainsi que de zones d'activités commerciales et de zones d'activités touristiques. SONT reconnues d'intérêt communautaire les zones d'activités existantes de viviers (ZA du Cros, lotissement artisanal de Belleure), de Bourg St Andeol (ZI de Fanjouge, za des auches, de la Rochette, d'Encros, ZI les Mures) et celles relevant du SIPAZAI ainsi que la SA du creux de Boule à St Just et toutes les zones futures d'activités de plus d'un hectare.

Développement et aménagement social et culturel

- Activités culturelles ou socioculturelles

-actions socio-éducatives en direction de la petite enfance, de l'enfance et des jeunes. soutien d'établissements et de services gérés par des associations dans les domaines des lieux d'accueil de jeunes enfants et/ou des lieux d'accueils enfants-parents, soutien aux structures accueillant des enfants/des jeunes sur le temps extrascolaire. Définition, animation et coordination du projet territorial de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse. Gestion du relais d'assistantes maternelles.

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

- Schéma de secteur

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

aménagement de l'espace communautaire: -ZAC à créer -schémas de cohérence territoriale et études préliminaires

-coordination et planification de politique d'aménagement -aménagement rural. Développement économique :

-aménagement, entretien et gestion de zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales, portuaires ou aéroportuaires, touristiques d'intérêt communautaire: c'est à dire les zones d'activités existantes de Viviers (ZA du Cros, lotissement artisanal Beilleur), de BSA (Z.I Fanjouge, ZA des Auches, ZA de la Rochette, ZA d'Encros), zones relevant du SIPAZAI (ZA de la gare, du banc rouge) ainsi que la zone de St Just (Creux de la Boule) et les zones à créer de plus d'un hectare.

- Transport scolaire

-organisation du transport scolaire

- Organisation des transports non urbains

-organisation secondaire du transport scolaire -service de transport à la demande

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

Sont d'intérêt communautaire, la création, l'entretien et l'aménagement des seules voies publiques et chemins ruraux desservant les puits d'alimentation en eau potable et les réservoirs alimentant le réseau de la communauté de communes (détails et plans annexés aux statuts)

Développement touristique

- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme

Etudes et réalisation d'aménagements collectifs susceptibles de développer le tourisme : signalisation, aménagement de sites et sentiers de randonnée. (liste des sentiers de randonnée qualifiés d'intérêt communautaire). -Actions de développement et de promotion touristique en coordination avec les OTSI

Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

-élaboration et mise en oeuvre d'un programme local de l'habitat

Autres

- Gestion d'un centre de secours

-Toute action ou promotion en vue de favoriser la réalisation, la construction, la réhabilitation ou l'aménagement d'une caserne de pompiers intercommunale

- Collecte des contributions pour le financement du SDIS

- Infrastructure de télécommunication (téléphonie mobile...)

L'établissement, l'exploitation et la mise à disposition d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques dans les conditions prévues par la loi. La réalisation de toute prestation, acquisition ou travaux nécessaires au développement de ces infrastructures et réseaux. La gestion des services correspondant à ces infrastructures et réseaux. La passation de tout contrat nécessaire à l'exercice de ces activités. L'organisation de l'expertise financière, technique et juridique de toute question intéressant la réalisation, l'exploitation et la mise à disposition d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques.

- NTIC (Internet, câble...)

Communications électroniques

- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
07	SM du Vivarais Méridional Ardèche (200026425)	SM fermé	50 325
26	SM Rhône Provence Baronnies (200087393)	SM fermé	232 385
07	Syndicat départemental d'énergie (SDE 07) (250700358)	SM fermé	334 688
07	SM Inforoutes (250702156)	SM ouvert	485 193
07	Etablissement public Territorial du bassin versant de l'Ardèche (200078806)	SM fermé	134 047
07	Syndicat de développement, d'équipement et d'aménagement (SDEA) (250700374)	SM ouvert	374 685
26	Syndicat des Portes de Provence (SYPP) (252602552)	SM fermé	208 060
07	SM du Pays de l'Ardèche méridionale (200001642)	SM fermé	146 576
26	Ardèche Drôme Numérique (ADN) (200008027)	SM ouvert	847 776

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2020 - millésimée 2017)